

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 53 (1924)
Heft: 15

Artikel: La morale sans Dieu
Autor: Noble, H.-D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A. *Préparation au gagne-pain* : Création, subventionnement de cabinets d'orientation professionnelle. Subsides à des apprentis nécessiteux (bourses, paiement d'apprentissages, fourniture de vêtements, d'outils, logement (homes d'apprentis), secours en cas de chômage, etc.). Préparation professionnelle (cours complémentaires, bibliothèques pour apprentis, fourniture d'ouvrages spéciaux, concours d'apprentis, etc.).

B. *Hygiène, cas de maladie* : Placement de jeunes malades dans des homes, des asiles, des colonies de vacances, etc. Lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose chez les jeunes. Développement du goût des excursions (Subventions à diverses organisations). Assistance aux anormaux.

C. *Protection des adolescents* : Subventions à des institutions telles que commissions de jeunesse, sociétés de protection de la jeune fille protestantes et catholiques, groupements féminins en vue du relèvement de la moralité ; mesures pour favoriser la bonne utilisation des loisirs, propagation de bonne littérature, bibliothèques juvéniles, salles de lecture, lutte contre la littérature immorale, réforme du cinéma, éducation populaire ; subventionnement d'associations politiques et religieuses poursuivant des buts semblables.

Pro Juventute.

LA MORALE SANS DIEU

Il y a des hommes qui entendent se passer de Dieu et de la vérité religieuse pour diriger leur conduite. Ils proclament que la morale est indépendante de toute croyance ; ils n'en appellent qu'à leur raison pour diriger leur vie et en remplir les devoirs. Que vaut cette attitude ? Quelles en sont les conséquences pratiques ?

Ne faisons pas difficulté de reconnaître que tel ou tel incroyant peut se montrer plus honnête en ses relations d'affaires avec autrui, plus retenu en ses mœurs privées que tel ou tel autre individu qui se dit croyant et se fait un plastron de sa religion pour abriter une honnêteté douteuse et une moralité médiocre.

Mais la question n'est pas ici de juger la morale de l'incroyant d'après telle ou telle réussite exceptionnelle, mais de la juger en elle-même en face de la masse des hommes dont on voudrait qu'elle fût la seule morale capable de régenter les mœurs humaines. A ce titre, je dis que la morale de l'incroyant est inefficace pour assurer les réalisations pratiques par lesquelles se juge la moralité.

De cette morale de l'incroyance, on pourrait dire tout d'abord qu'elle est incomplète puisqu'elle nie que nous soyons appelés à une destinée surnaturelle : supprimer Dieu de notre moralité, n'est-ce pas, du même coup, le supprimer de notre espérance ? On pourrait dire encore qu'elle est essentiellement imprécise dans ses préceptes ; car si la raison toute seule les pose, elle est autorisée également à les discuter en eux-mêmes et plus encore dans leur application pratique. Mais n'orientons pas de ce côté notre critique, car la forme spéculative qu'elle devrait prendre serait, ici, hors de saison. Déclarons seulement que la raison toute seule, sans l'appui de l'autorité et de la majesté de Dieu qui prononce l'intimation de la loi morale et en articule les sanctions est pratiquement vacillante et infirme dans ses commandements de moralité.

Croire à la suffisance de la raison individuelle pour policer la vie, c'est croire que l'homme est sans mauvais penchants ; c'est croire que le devoir est pour

lui plus attirant que le plaisir, le désintéressement plus alléchant que l'égoïsme, le sacrifice plus entraînant que la jouissance. Or, en tout cœur d'homme, depuis la chute originelle, la bataille des passions fait rage. La lutte, toujours reprise, à chaque jour, à chaque minute, n'est-elle pas acharnée ? Nous sommes plus sens qu'esprit, plus attentifs aux sollicitations de la sensibilité qu'à la sagesse spirituelle de la raison. Quand la tentation est allumée, la convoitise ardente et le plaisir à portée de la main, quand l'égoïsme et ses intérêts viennent protester contre de trop rudes sacrifices, quand il faut se dévouer obscurément, se contraindre et se mortifier alors que, loin du public, seul à seul avec soi-même, il n'y a, pour exciter au devoir pénible, que l'entraînement muet de la conscience, avec le seul risque, en cas de désobéissance, d'entendre se plaindre un remords plus ou moins vague — en un mot, quand on se trouve en face de cet enjeu : sacrifier un plaisir immédiat et capiteux à l'honneur d'un bien abstrait et spirituel, — est-il bien vrai que, en une telle occurrence, nombreux seront les hommes qui, toujours, feront triompher, dans leur conduite, le jugement de la raison pure ? La vertu est douloureuse au croyant qui aime son Dieu et adore la croix qui l'a racheté ; les motifs religieux qui s'ajoutent, en lui, à ceux de sa raison, ne suppriment pas la difficulté de la persévérance dans le bien, et l'on voudrait nous persuader qu'il suffirait de chasser Dieu de la pensée des hommes pour qu'ils puissent faire le bien sans effort et tout aussitôt, se transformer en petits anges de vertu !

Une société est gouvernée par des lois. Ces lois prennent leur majesté de l'autorité qui les a fondées ; tous les citoyens doivent les respecter et elles ont, d'ailleurs, de quoi se faire respecter par les sanctions dont elles menacent les délinquants. Or, supposons qu'un jour l'autorité sociale, dans un accès d'optimisme, supprime lois et sanctions et s'en remette à la sagesse individuelle des citoyens pour assurer le dévouement au bien public et le bon ordre collectif. Que résultera-t-il de cette prodigieuse naïveté ? Chaque citoyen, ayant à se faire sa loi, se donnera pour devoir social la règle de sa propre fantaisie, du moins de son propre intérêt. A brève échéance, ce sera la mêlée des égoïsmes, la guerre au couteau, le désordre et l'anarchie.

Il en sera de même de la conscience morale si chacun, avec sa seule raison, est appelé à faire sa loi, si cette loi morale n'a d'autre contrainte que l'affirmation intérieure de la raison individuelle. En chaque conscience, un peuple d'instincts pervers pullulent et n'aspirent qu'à secouer le joug pour s'ériger en lois ; la raison est invitée à se faire complice des passions urgentes, des rébellions de la chair, des anarchies du sens propre et des ambitions de l'orgueil.

Honneur, dignité et liberté, haut sentiment du devoir : beaux et grands mots qui servent aux discours et aux manuels de morale laïque, mais qui restent sans efficacité pour la masse qui ne se guide point avec des abstractions et des mots à majuscule, mais se sent plus tirée au plaisir qu'au devoir, plus emportée par ses cupidités que par l'enchantement de l'idéal moral. D'ailleurs, les consciences d'aujourd'hui dénoncent clairement l'incapacité, pour la morale incrédule, de maintenir le niveau de la moralité. Dans la mesure où l'on a sapé les fondements de la conscience religieuse, dans la même mesure s'étale et progresse la dégradation des mœurs.

Cruelle ironie, en voulant hausser orgueilleusement la conscience humaine, en exaltant la raison comme sa seule norme de moralité, en voulant l'affranchir, on l'a rendue esclave, inerte et défaillante. Si l'on veut la sauver, il faut y réintroduire la foi religieuse que l'on a rejetée comme inutile ; il faut qu'elle

redevienne chrétienne, pour se retrouver elle-même, capable, dans sa lumière et son énergie surnaturelles, de diriger la vie avec sécurité, non plus vers une destinée amoindrie et mutilée, mais vers la destinée suréminente que lui promet l'amour de Dieu.

H.-D. NOBLE, O. P.

Traduction de la *Divine Comédie*

par le R. P. Berthier (2^{me} édition)

Nous apprenons avec un vif plaisir que vient de paraître la seconde édition de la *Divine Comédie*, traduite par le R. P. Berthier. L'ouvrage est en vente à *Dante-Edition*, 22, rue de Romont, Fribourg, au prix de 10 fr. l'exemplaire.

La première édition a été très favorablement accueillie, spécialement par les lecteurs sérieux : c'est le motif de cette réédition.

L'édition nouvelle comporte peu de modifications, et elle tend également à établir l'interprétation avant tout morale du divin poème.

Ces légères modifications méritent, espérons-nous, les éloges de la première édition qu'on a bien voulu encourager. Parmi les compliments reçus, qu'on nous laisse le plaisir de citer ceux-ci :

Le R. P. Berthier vient de doter la littérature française d'un ouvrage appelé à jouer un rôle dans l'avenir. Il nous donne dans la traduction de la *Divine Comédie* du Dante un chef-d'œuvre que nous aimerions voir en beaucoup de mains.

15 mars 1922.

D^r A. SAVOY, *Action Sociale*.

Votre traduction m'a aidé, plusieurs fois, à mieux comprendre l'original, toujours très beau, même dans ses obscurités, mais, en certains endroits, assez difficile à saisir.

Je suis persuadé que la *Divine Comédie*, que vous avez su pénétrer comme peu d'hommes ont pu le faire, et tout ce que vous aurez fait pour la populariser dans les pays de langue française, doivent vous remplir de cette joie intérieure qui est le privilège des esprits les plus hauts.

Berne 1922.

G. MOTTA, *conseiller fédéral*.

Le P. Berthier nous donne la clef de la *Divine Comédie*. Les trois tableaux synoptiques de l'Enfer, du Purgatoire, du Paradis, suffisent à révéler le sens de l'émouvant voyage de l'âme qui s'en va du péché mortel, par la purification, jusqu'à l'état de grâce. Les divisions de ces tableaux jettent toute une lumière sur l'œuvre.

A notre avis, ces divisions qui seront consultées autant par ceux qui lisent Dante dans le texte original que par les autres, donnent à l'œuvre sa plus haute valeur.

CHARLES JOURNET, *Courrier de Genève*, 1922.

De tout cœur je vous félicite pour votre noble et vaillante entreprise. Que le bon Dieu vous conserve votre belle vigueur et vous permette de commenter, après l'avoir fidèlement traduit, le divin Poème.

CARDINAL MERCIER.
